

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00365 Numéro SIREN : 377 714 654 Nom ou dénomination : SOCIETE OUEST-FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2022 sous le numéro de dépôt 9600

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	91 797 545	AG	71 013 662	20 783 882	16 761 310			
		Fonds commercial (1)	AH	21 962 658	AI		21 962 658	21 962 658			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	1 632 910	AM		1 632 910	4 394 912			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 190 104	AO	100 038	4 090 065	4 020 378			
		Constructions	AP	92 834 660	AQ	46 757 552	46 077 108	28 223 499			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	131 105 271	AS	115 864 187	15 241 083	20 365 368			
		Autres immobilisations corporelles	AT	36 034 803	AU	32 004 700	4 030 102	4 102 410			
		Immobilisations en cours	AV	1 794 803	AW		1 794 803	15 981 636			
		Avances et acomptes	AX	3 356 560	AY		3 356 560	2 047 465			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	61 924 048	CV	4 680 803	57 243 244	57 128 784			
		Créances rattachées à des participations	BB	65 000	BC	65 000					
		Autres titres immobilisés	BD	500 000	BE	29 181	470 819	465 855			
		Prêts	BF	6 174 813	BG		6 174 813	6 158 251			
		Autres immobilisations financières*	BH	160 352	BI		160 352	40 709			
		TOTAL (II)		BJ	453 533 533	BK	270 515 127	183 018 405	181 653 241		
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 442 009	BM	761 984	3 680 025	3 937 917	
	En cours de production de biens			BN	15 952	BO		15 952	13 499		
En cours de production de services	BP				BQ						
Produits intermédiaires et finis	BR				BS						
Marchandises	BT				BU						
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	41 413	BW		41 413	167 809			
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	23 658 138	BY	964 348	22 693 790	24 955 981			
	Autres créances (3)		BZ	36 588 587	CA	1 304 024	35 284 563	31 545 393			
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	22 146 258	CE		22 146 258	21 949 409			
	Disponibilités		CF	10 853 266	CG		10 853 266	10 770 344			
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	340 607	CI		340 607	391 205			
TOTAL (III)		CJ	98 086 233	CK	3 030 357	95 055 876	93 731 558				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW									
Primes de remboursement des obligations (V)		CM									
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	551 619 767	IA	273 545 485	278 074 281	275 384 800				
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an			CR		
Clause de réserve de propriété : *			Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	60 571 674	60 571 674	
	Report à nouveau	DH	5 305 679	6 438 777	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 914 434	666 901	
	Subventions d'investissement	DJ	3 035 756	4 555 872	
	Provisions réglementées *	DK	65 621 552	68 417 478	
	TOTAL (I)	DL	137 779 096	140 980 704	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	3 172 522	3 042 212	
	Provisions pour charges	DQ	13 934 104	14 086 429	
	TOTAL (III)	DR	17 106 626	17 128 641	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 023 570	35 260 298	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 053 209	744 693	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	24 212	42 806	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 391 304	12 560 144	
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 338 468	44 353 756	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 863 817	4 887 359	
	Autres dettes	EA	3 621 685	3 258 959	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 872 289	16 167 437	
TOTAL (IV)	EC	123 188 558	117 275 454		
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	278 074 281	275 384 800		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	100 908 518	96 309 320	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		9 067 275		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE								Néant ☐	*
			Exercice N				Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	311 130	FB		FC	311 130	65 268	
	Production vendue biens * services *	FD	211 674 731	FE		FF	211 674 731	218 819 698	
		FG	69 533 448	FH		FI	69 533 448	76 558 949	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	281 519 310	FK		FL	281 519 310	295 443 916	
	Production stockée*					FM	2 453	(21 490)	
	Production immobilisée*					FN	37 331	59 926	
	Subventions d'exploitation					FO	2 359 272	2 339 620	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 591 216	2 931 438	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 027 756	4 822 319	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	294 537 340	305 575 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	154 091	47 398	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	18 341 640	21 842 420	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	213 964	740 511	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	132 320 610	139 958 230	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 149 882	3 568 632	
	Salaires et traitements*					FY	78 377 871	78 926 348	
	Charges sociales (10)					FZ	38 899 094	38 970 078	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	19 589 257	18 745 534	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	456 008	1 104 014
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	161 473	195 000
	Autres charges (12)					GE	1 412 573	801 799	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	294 076 465	304 899 969
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	460 874	675 761
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	62 745	91 092	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	533 900	1 123 229	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 964	4 656 669	
	Différences positives de change					GN	2 372	785	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	603 982	5 871 776	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 001 240	5 254 729	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	431 842	1 031 005	
	Différences négatives de change					GS	809	2 496	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 433 891	6 288 232	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(829 909)	(416 455)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(369 034)	259 305	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SA SOCIETE OUEST-FRANCE</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	49 988	338 927		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 763 129	1 533 675		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	16 086 183	17 074 137		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 899 301	18 946 740		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	257 113	2 623 517		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	87 120	39 335		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	13 329 094	15 340 564		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 673 327	18 003 418		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 225 973	943 322		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	942 505	535 726			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	313 040 623	330 394 247		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	310 126 190	329 727 345		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 914 433	666 901		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		557 233	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		409 406	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		615 025	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		834 931	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		1 463 112	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

La crise sanitaire a été le sujet principal de nos préoccupations.

Elle a tout d'abord impacté notre modèle économique avec :

- Le regroupement des éditions (passage de 53 éditions à 12 en mars puis une remontée progressive à 40)
- La baisse des revenus publicitaires générés par nos régies locales
- La hausse des revenus numériques liée à la très forte progression de nos audiences digitales
- La baisse de nombreuses charges d'exploitation liées à l'activité événementielle (correspondants), et au confinement (prospection physique), l'aide gouvernementale à l'activité partielle
- Le déploiement de protections sanitaires à l'ensemble du groupe, y compris pour le réseau de portage
- La société a également bénéficié de la forte baisse du prix du papier qui atteint son plus bas historique depuis 20 ans
- La conquête de 91 000 nouveaux abonnés (papier + numérique)

A noter par ailleurs :

- un contrôle fiscal sur la période 2016 – 2018 qui s'est traduit par une absence de redressement
- l'aboutissement du contrôle URSSAF 2012 qui se conclut par un rejet de la Cour d'Appel du recours de la société et la renonciation de porter le litige devant la Cour de Cassation
- la livraison de l'immeuble Additi au 1er avril 2020 et la poursuite des chantiers de rénovation des locaux du siège de la société
- une cyberattaque subi fin novembre 2020 qui a eu des impacts significatifs sur la production, l'organisation et la messagerie et entraîne des investissements et coûts importants pour garantir la sécurité informatique
- la poursuite d'investissements significatifs en particulier dans le domaine des logiciels
- le non redémarrage en mars 2020 de la rotative Nohab de Rennes (au lieu de juillet 2021)
- les reports de paiement URSSAF, cotisations retraite, emprunts

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie de COVID 19 qui touche actuellement le monde s'est déclarée en 2020. Face à l'aggravation de la propagation du virus, la France a prolongé l'état d'urgence sanitaire en place jusqu'au 1er juin 2021 inclus. Des mesures sanitaires et économiques destinées à faire face à cette épidémie sont prises.

La troisième vague de l'épidémie constitue un événement postérieur à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et les actifs et passifs, ainsi que les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020, sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de la poursuite de la situation sanitaire et de ses conséquences.

Entre la date de la clôture des comptes, le 31 décembre 2020, et la date d'arrêté des comptes :

- Notre groupe continue de s'adapter aux contraintes de la situation et met en œuvre des actions destinées à assurer la continuité de ses activités, notamment de l'information.
- Des mesures, tant internes que liées au dispositif de soutien des pouvoirs publics, et destinées à amortir les effets de cette crise, continuent d'être mises en œuvre.

Toutes les mesures gouvernementales proposées ont été activées avec en particulier le report des échéances sociales.

Compte tenu de la baisse structurelle des recettes de publicité et de la diffusion du papier, il est impératif de nous adapter, de poursuivre nos efforts pour préserver durablement l'équilibre de la société et accélérer l'évolution vers le digital.

Nous devons conforter nos audiences papier et développer celles du numérique pour générer des recettes complémentaires.

Nous devons également agir et prendre toutes les dispositions indispensables à la diminution de nos coûts d'exploitation.

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2020

La société a choisi de comptabiliser de l'activité partielle en transfert de charges pour 1.717 K€, plutôt qu'en diminution des charges de personnel, conformément à l'option permise.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////
Marchandises	X	////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

De nouveaux amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour tenir compte :

- A compter de 2005, des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et à compter de 2019, des amortissements des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2020 :

- d'un taux d'actualisation de 0.80 % ;
- d'un taux d'inflation de 0.80 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;

- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;
- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2018-2022. Avec un taux d'actualisation de 7% et un taux de croissance infini de 0.8%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2020.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés en 2020	Capitaux Propres 2020	Résultat 2020	Chiffre d'affaires 2020
OPS	100,00	37 000 €	55 500 €	268 914 €	114 899 €	2 757 211 €
PUBLICATIONS API	100,00	1 079 133 €		-77 424 €	-403 315 €	811 473 €
INFOMER	99,99	0 €		-761 203 €	-1 714 936 €	4 642 726 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		2 083 529 €	-276 166 €	3 899 320 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 395 370 €	-2 666 €	2 393 969 €
SPGO	43,87	20 069 €		501 764 €	-1 128 €	0 €
366 SAS	15,75	38 953 €		1 824 262 €	1 193 559 €	91 688 543 €
TV RENNES	12,15	0 €		605 165 €	44 693 €	869 162 €

Mouvements de l'exercice :

Complément de prix / Titres API 114 460 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	1 743 526 €		1 743 526 €
Pièces de rechange	1 972 216 €	761 985 €	1 210 231 €
Divers	726 268 €		726 268 €
Total	4 442 010 €	761 985 €	3 680 025 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	6 438 777 €	-1 133 098 €			5 305 679 €
Résultat	666 902 €	-666 902 €	2 914 434 €		2 914 434 €
Subvent. d'invest.	4 555 872 €			1 520 115 €	3 035 757 €
Provisions réglem.	68 417 478 €		13 196 596 €	15 992 523 €	65 621 551 €
	140 980 704 €	-1 800 000 €	16 111 030 €	17 512 638 €	137 779 096 €

Distribution de dividendes effectuée en 2020 au titre de l'exercice 2019 : 1 800 000 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2016	2 544 377 €
2017	2 340 000 €
2018	5 630 000 €
2019	6 460 000 €
2020	4 490 000 €
	21 464 377 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	259 489 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 249 236 €
Dettes fiscales et sociales	35 221 628 €
Autres dettes	368 835 €
Total	40 099 187 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	15 628 176 €
Autres produits constatés d'avance	244 114 €
Total	15 872 289 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	209 995 219 €
Publicité	55 031 594 €
Divers	16 181 367 €
Vente marchandises	311 131 €
Total	281 519 311 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	654
Cadres	372
Employés	178
Ouvriers	197
Total	1 401

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	4 490 000 €	7 995 622 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	7 995 860 €	7 378 024 €
* dégressif	242 636 €	618 876 €
* Rachat CB	450 000 €	0 €
Subventions Fonds de Modernisation		1 422 860 €
Cessions d'immobilisations	87 121 €	340 269 €
Divers	407 712 €	143 649 €
Totaux	13 673 328 €	17 899 301 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2020 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-369 034 €	-212 372 €
Résultat exceptionnel et participation	4 225 973 €	1 154 877 €
Résultat net comptable	3 856 939 €	942 505 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | |
|--------------------------------|--------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | |
| 3 - Résultat exceptionnel | |
| 4 - Participation des salariés | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2020, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 942 505 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 1 065 492 €
- crédits d'impôts : (122 987 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	2 914 434 €	
Impôts sur les bénéfices	942 505 €	
Résultat avant impôts		3 856 939 €
Provision article 39 bis (reprise)	-3 505 622 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	709 696 €	
Variation nette des provisions réglementées		-2 795 926 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		1 061 013 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 21 464 377 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	21 464 377 €	31,00%	6 653 957 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 12 078 934 €			
Provision non déductible 105 891 €			
Contribution sociale de solidarité 430 974 €			
Allègements de la dette future d'impôts	12 615 799 €	31,00%	3 910 898 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals - Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000€ - Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 000€ - Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés : - Dans Edilarge à hauteur de 500 000€ - Cautions : Garantie au profit d'ARKEA dans le cadre d'une garantie octroyée au fournisseur IGN : - Dans Cap Diffusion à hauteur de 1 000 000€ - Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts : - Auprès d'Arkea pour 1 400 000 € - Auprès du LCL pour 1 470 000 € - Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi : - prêt BPGO de 7 700 000 € garanti à hauteur de 9 240 000 € - prêt ARKEA de 5 130 000 € à hauteur de 6 156 000 € - prêt Caisse d'Epargne de 2 570 000 € garanti à hauteur de 3 084 000 € - Autres

Engagement reçu
- Aval : Néant - Cautions : Néant - Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : - Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

VII – TABLEAUX DIVERS

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
INCORP.						Corrections à une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	106 674 742	KE		KF 13 113 284
CORPORELLES	Terrains		KG	4 106 558	KH		KI 89 558
	Constructions		KJ	20 593 417	KK		KL 11 763 957
	Sur sol propre	Dont Composants L9					
	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3					
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						
	Matériel de transport *						
	Matériel de bureau et mobilier informatique						
	Emballages récupérables et divers *						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III		LN	258 016 709	LO		LP 28 442 793
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
FINANCIERES	Autres participations		8U	61 874 588	8V		8W 114 460
	Autres titres immobilisés		IP	500 000	IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	6 198 960	IU		IV 450 420
	TOTAL IV		LQ	68 573 549	LR		LS 564 880
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				433 265 001	OH		OJ 42 120 957

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	4 394 912	LV		LW 115 393 113		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	6 011	LY 4 190 104		LZ
	Constructions		IQ		MA		MB 32 357 375		MC
	Sur sol propre								
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME 5 406 975		MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MC		MH 55 070 309		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	100 208	MK 131 105 271		ML
	Autres		IU		MM		MN 10 324 748		MO
	Inst. gales, agencés, aménagements divers								
	Matériel de transport		IV		MP	590 113	NQ 6 375 183		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	71 712	MT 19 334 871		NU
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	15 726 987	MZ		NA 1 794 803		NB
	Avances et acomptes		NC	648 265	ND		NE 3 356 560		NF
	TOTAL III		IY	16 375 253	NG	768 046	NH 269 316 204		NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
	Autres participations		IO		OX		OY 61 989 048		OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C 500 000		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	314 214	2F 6 335 166		2G
	TOTAL IV		I3		NJ	314 214	NK 68 824 214		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				20 770 165	OK	1 082 260	OL 453 533 533		ON - 16 -

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 47 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	63 555 861	PF	7 457 802	PG		PH	71 013 662
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	86 179	PJ	13 859	PK		PL	100 038
Constructions	Sur sol propre	PM	10 340 121	PN	1 025 061	PO		PQ	11 365 183
	Sur sol d'autrui	PR	3 364 930	PS	304 354	PT		PU	3 669 285
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	28 679 706	PW	3 043 378	PX		PY	31 723 083
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	109 817 092	QA	6 147 304	QB	100 209	QC	115 864 187
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	9 821 803	QE	171 643	QF		QG	9 993 447
	Matériel de transport	QH	5 157 881	QI	596 442	QJ	509 004	QK	5 245 319
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 008 234	QM	829 411	QN	71 712	QO	16 765 933
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	183 275 950	QV	12 131 455	QW	680 925	QX	194 726 479
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY	246 831 811	QZ	19 589 257	QA	680 926	QB	265 740 142

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6 4 484 071	P7	P8	P9 1 305 326	Q1 3 178 744
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2 543 654	R3	R4	R5 548 755	R6 (5 100)
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2 251 742	S4 (251 742)
	Inst. gales, agenc. et am. des constr.	S5	S6 3 418 134	S8	S9	T1 1 691 881	T2 1 726 252
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4 157 333	T5	T6 547 531	T7 3 472 459	T9 (3 862 657)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5 64 580	U7 (64 580)
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7 85 302	V8	V9	W1 71 343	W2 43 278
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9 NI
TOTAL III	X2	X3 242 635	X4 3 961 788	X5	X6 618 875	X7 6 072 697	X8 (2 487 149)
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL 18 101			NM			NO 18 101
Total général (I+II+III+IV)	NP 18 101	NQ 242 635	NR 8 445 859	NS	NT 618 875	NU 7 378 024	NV 709 695
Total général non ventilé (NF+NQ+NR)	NW 8 706 595	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY 7 996 900	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ 709 695

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (annexé à l'1 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SA SOCIETE OUEST-FRANCE**Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	43 447 478	TN	8 706 595	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I I du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	24 970 000	TP	4 490 000	
TOTAL I		3Z	68 417 478	TS	13 196 595	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 042 212	4B	293 971	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 231 259	4Y		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 855 170	5W		
TOTAL II		5Z	17 128 641	TV	293 971	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	
		- corporelles	6E	6F	6G	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	
		- titres de participation	9U	9V	9W	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	
	Sur stocks et en cours	6N	718 056	6P	43 928	
	Sur comptes clients	6T	1 162 453	6U	412 080	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	302 784	6Y	1 001 240	
	TOTAL III		7B	6 963 243	TY	1 457 248
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	92 509 363	UB	14 947 815
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	617 481	UF	832 510
		- financières	UG	1 001 240	UH	4 964
		- exceptionnelles	UJ	13 329 094	UK	16 086 183
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 11 A
de l'ordonnance n° 2012-1183)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	65 000	UM		UN	65 000		
	Prêts (1) (2)	UP	6 174 813	UR	291 834	US	5 882 979		
	Autres immobilisations financières	UT	160 352	UV	40 352	UW	120 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	207 741		72 676		135 064		
	Autres créances clients	UX	23 450 397		23 450 397				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Promesse pour dépôt de titres assurément contesté) UO	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	27 798		5 150		22 648		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	249 889		249 889				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 109 055		5 109 055			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	1 244 299		1 244 299			
	Groupe et associés (2)	VC	29 040 230		303 222		28 737 008		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	917 313		917 313				
	Charges constatées d'avance	VS	340 607		340 607				
	TOTALS		VT	66 987 500	VU	32 024 800	VV	34 962 700	
RENVIS	(1) Montant des	VD							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY							
Autres emprunts obligataires (1)		TZ							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 097 591		6 097 591				
	a plus d'1 an à l'origine	VH	26 925 978		4 962 401		12 256 013		9 707 563
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		BA	1 053 209		760 959				292 250
Fournisseurs et comptes rattachés		BB	13 391 304		13 391 304				
Personnel et comptes rattachés		BC	22 901 770		22 901 770				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		BD	25 509 475		25 509 475				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	BE							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 458 730		3 458 730				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 468 492		1 468 492				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		BJ	2 863 817		2 863 817				
Groupe et associés (2)		VI	774		774				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		BK	3 620 910		3 620 910				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ							
Produits constatés d'avance		BL	15 872 289		15 872 289				
TOTALS		VY	123 164 345	VZ	100 908 518		12 256 013		9 999 813
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 900 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 198 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 300.000 euros
Siège social : ZI Sud Est
10 rue du Breil – 35051 Rennes Cedex 9
RCS Rennes n° 377.714.654.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2021

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
(EXTRAIT)

Chers Actionnaires,

En application des dispositions des articles L. 225-68 al. 6, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant les informations suivantes :

[...]

IV – OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
ET SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
(C. com. L 225-68 al.6)

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, nous avons l'honneur de vous présenter nos observations sur la gestion de votre Directoire au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les comptes de l'exercice.

Vous venez d'entendre la lecture du rapport établi par le Directoire ainsi que ceux du commissaire aux comptes. Ces documents, ainsi que les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice écoulé, et sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, vous ont été communiqués par votre Directoire dans les délais prescrits.

Par ailleurs, le Commissaire aux Comptes vous a donné lecture de son rapport sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Pour notre part, nos observations porteront, conformément à la loi, sur le rapport de votre Directoire et sur les comptes de l'exercice écoulé. En outre, nous avons procédé aux vérifications et aux contrôles que nous avons estimés nécessaires au cours de l'exercice.

En ce qui concerne le rapport du Directoire qui vient de vous être lu, la présentation des données financières qui vous ont été soumises permet de suivre clairement l'évolution de la société au cours du dernier exercice par rapport à l'exercice précédent. En outre, nous avons continué à être régulièrement et périodiquement informés, lors de réunions, des opérations sociales et de la marche de la société dans les exposés qui vous ont été faits par le Directoire.

Il résulte de nos investigations que nous approuvons les termes du rapport du Directoire ainsi que l'affectation des résultats.

[...]

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous pourriez juger utiles.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Conseil de Surveillance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and some smaller, less distinct characters.

SOCIETE OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
S.A. au capital de 300.000 €
Siège social : Z.I. Sud-Est – 10 rue du Breil
35051 RENNES CEDEX 9
R.C.S. 377.714.654 RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat net comptable

dont le montant est de :	2 914 434,19 €
majoré du report à nouveau créditeur	+ <u>5 305 679,25 €</u>
soit un total de	8 220 113,44 €

- aux actionnaires, à titre de dividendes 1.800.000,00 €
soit 12 euros par action
- le solde, soit la somme de 6 420 113,44 €

étant laissé au poste de report à nouveau créditeur.

99,99 % de ces dividendes seront versés à Sipa

Le dividende global revenant à chaque action est ainsi fixé à 12 euros.

La date de mise en paiement est fixée au 30 juin 2021.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du code général des impôts.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2019	1.800.000 €			
31 décembre 2018	1.800.000 €			
31 décembre 2017	1.800.000 €			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME





KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint-Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)02 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)02 23 46 34 61
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest France S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ouest France S.A.

10 rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 09

Ce rapport contient 26 pages

Référence : GC-212-124



KPMG S.A.
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint-Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61
Site internet : www.kpmg.fr

Ouest France S.A.

Siège social : 10 rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 09
Capital social : € 300 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Ouest France S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ouest France S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles

que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 61 924 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.5. « Mode d'évaluation des titres de participation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la cohérence de celles retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce, cependant nous signalons que le montant des créances et des dettes échues n'est pas ventilé par échéance.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Grégoire, le 8 juin 2021

KPMG S.A.



Signature
numérique de
Gwenaël
Chedaleux

Gwenaël Chedaleux
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 rue du Breil 35051 RENNES CEDEX 9

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 7 7 1 4 6 5 4 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122020	N-1 31122019
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	71 013 662	20 783 882
	Fonds commercial (1)	AH	AI	21 962 658	21 962 658
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	1 632 910	4 394 912
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	AN	AO	100 038	4 090 065
	Constructions	AP	AQ	46 757 552	46 077 108
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	115 864 187	15 241 083
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	32 004 700	4 030 102
	Immobilisations en cours	AV	AW	1 794 803	15 981 636
	Avances et acomptes	AX	AY	3 356 560	2 047 465
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	4 680 803	57 243 244
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	65 000	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	29 181	470 819
	Prêts	BF	BG	6 174 813	6 158 251
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	160 352	40 709
	TOTAL (II)	BJ	BK	270 515 127	183 018 405
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	761 984	3 680 025
	En cours de production de biens	BN	BO	15 952	13 499
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	41 413	167 809
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	964 348	22 693 790
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 304 024	35 284 563
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	22 146 258	21 949 409
	Disponibilités	CF	CG	10 853 266	10 770 344
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	340 607	391 205
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 030 357	95 055 876
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	273 545 485	278 074 281
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)			DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	60 571 674	60 571 674
	Report à nouveau			DH	5 305 679	6 438 777
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 914 434	666 901
	Subventions d'investissement			DJ	3 035 756	4 555 872
	Provisions réglementées *			DK	65 621 552	68 417 478
	TOTAL (I)			DL	137 779 096	140 980 704
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	3 172 522	3 042 212
	Provisions pour charges			DQ	13 934 104	14 086 429
	TOTAL (III)			DR	17 106 626	17 128 641
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	33 023 570	35 260 298
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 053 209	744 693
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	24 212	42 806
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 391 304	12 560 144
	Dettes fiscales et sociales			DY	53 338 468	44 353 756
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 863 817	4 887 359
	Autres dettes			EA	3 621 685	3 258 959
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	15 872 289	16 167 437
TOTAL (IV)			EC	123 188 558	117 275 454	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	278 074 281	275 384 800	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	100 908 518	96 309 320
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		9 067 275	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SOCIETE OUEST-FRANCE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	311 130	FB		FC	311 130	65 268	
	Production vendue	biens * services *	FD	211 674 731	FE		FF	211 674 731	218 819 698
			FG	69 533 448	FH		FI	69 533 448	76 558 949
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	281 519 310	FK		FL	281 519 310	295 443 916	
	Production stockée*					FM	2 453	(21 490)	
	Production immobilisée*					FN	37 331	59 926	
	Subventions d'exploitation					FO	2 359 272	2 339 620	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 591 216	2 931 438	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 027 756	4 822 319	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	294 537 340	305 575 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	154 091	47 398	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	18 341 640	21 842 420	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	213 964	740 511	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	132 320 610	139 958 230	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 149 882	3 568 632	
	Salaires et traitements*					FY	78 377 871	78 926 348	
	Charges sociales (10)					FZ	38 899 094	38 970 078	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	19 589 257	18 745 534
							GB		
							GC	456 008	1 104 014
						GD	161 473	195 000	
	Autres charges (12)					GE	1 412 573	801 799	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	294 076 465	304 899 969
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	460 874	675 761	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	62 745	91 092	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	533 900	1 123 229	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 964	4 656 669	
	Différences positives de change					GN	2 372	785	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	603 982	5 871 776	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 001 240	5 254 729	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	431 842	1 031 005	
	Différences négatives de change					GS	809	2 496	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 433 891	6 288 232	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(829 909)	(416 455)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(369 034)	259 305	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	49 988	338 927		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 763 129	1 533 675		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	16 086 183	17 074 137		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	17 899 301	18 946 740		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	257 113	2 623 517		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	87 120	39 335		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	13 329 094	15 340 564		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 673 327	18 003 418		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 225 973	943 322		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	942 505	535 726		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	313 040 623	330 394 247		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	310 126 190	329 727 345		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 914 433	666 901		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		557 233	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		409 406	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		615 025	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		834 931	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		1 463 112	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
joindre en annexe :								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

La crise sanitaire a été le sujet principal de nos préoccupations.

Elle a tout d'abord impacté notre modèle économique avec :

- Le regroupement des éditions (passage de 53 éditions à 12 en mars puis une remontée progressive à 40)
- La baisse des revenus publicitaires générés par nos régies locales
- La hausse des revenus numériques liée à la très forte progression de nos audiences digitales
- La baisse de nombreuses charges d'exploitation liées à l'activité événementielle (correspondants), et au confinement (prospection physique), l'aide gouvernementale à l'activité partielle
- Le déploiement de protections sanitaires à l'ensemble du groupe, y compris pour le réseau de portage
- La société a également bénéficié de la forte baisse du prix du papier qui atteint son plus bas historique depuis 20 ans
- La conquête de 91 000 nouveaux abonnés (papier + numérique)

A noter par ailleurs :

- un contrôle fiscal sur la période 2016 – 2018 qui s'est traduit par une absence de redressement
- l'aboutissement du contrôle URSSAF 2012 qui se conclut par un rejet de la Cour d'Appel du recours de la société et la renonciation de porter le litige devant la Cour de Cassation
- la livraison de l'immeuble Additi au 1er avril 2020 et la poursuite des chantiers de rénovation des locaux du siège de la société
- une cyberattaque subi fin novembre 2020 qui a eu des impacts significatifs sur la production, l'organisation et la messagerie et entraîne des investissements et coûts importants pour garantir la sécurité informatique
- la poursuite d'investissements significatifs en particulier dans le domaine des logiciels
- le non redémarrage en mars 2020 de la rotative Nohab de Rennes (au lieu de juillet 2021)
- les reports de paiement URSSAF, cotisations retraite, emprunts

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie de COVID 19 qui touche actuellement le monde s'est déclarée en 2020. Face à l'aggravation de la propagation du virus, la France a prolongé l'état d'urgence sanitaire en place jusqu'au 1er juin 2021 inclus. Des mesures sanitaires et économiques destinées à faire face à cette épidémie sont prises.

La troisième vague de l'épidémie constitue un événement postérieur à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et les actifs et passifs, ainsi que les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020, sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de la poursuite de la situation sanitaire et de ses conséquences.

Entre la date de la clôture des comptes, le 31 décembre 2020, et la date d'arrêté des comptes :

- Notre groupe continue de s'adapter aux contraintes de la situation et met en œuvre des actions destinées à assurer la continuité de ses activités, notamment de l'information.
- Des mesures, tant internes que liées au dispositif de soutien des pouvoirs publics, et destinées à amortir les effets de cette crise, continuent d'être mises en œuvre.

Toutes les mesures gouvernementales proposées ont été activées avec en particulier le report des échéances sociales.

Compte tenu de la baisse structurelle des recettes de publicité et de la diffusion du papier, il est impératif de nous adapter, de poursuivre nos efforts pour préserver durablement l'équilibre de la société et accélérer l'évolution vers le digital.

Nous devons conforter nos audiences papier et développer celles du numérique pour générer des recettes complémentaires.

Nous devons également agir et prendre toutes les dispositions indispensables à la diminution de nos coûts d'exploitation.

III - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 – Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence et conformément aux prescriptions permettant d'obtenir une image fidèle.

Il a également été tenu compte de certaines particularités contenues dans le plan comptable professionnel de la Presse.

3.2 - Particularités de l'exercice 2020

La société a choisi de comptabiliser de l'activité partielle en transfert de charges pour 1.717 K€, plutôt qu'en diminution des charges de personnel, conformément à l'option permise.

3.3 - Immobilisations corporelles produites par l'entreprise pour elle-même : intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

3.4 - Amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles

Le mode d'amortissement pour dépréciation choisi pour les différents postes d'immobilisations est précisé dans le Tableau 2055 au chapitre 4 de la présente annexe.

Les durées moyennes d'amortissements sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Installations complexes (dont rotatives)	7 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 à 10 ans
Matériel informatique de fabrication	3 à 4 ans
Matériel informatique de gestion	3 à 4 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans

Les subventions obtenues dans le cadre du Fonds de Modernisation de la Presse sont comptabilisées au même rythme que les amortissements des biens correspondants.

3.5 Mode d'évaluation des titres de participation

Une provision pour dépréciation des titres de participation est comptabilisée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres. Cette valeur d'utilité est déterminée par une approche multicritères en fonction des titres.

3.6 - Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon les méthodes suivantes :

	Premier entré sur Premier sorti (méthode FIFO)	Coût unitaire moyen pondéré
Matières premières	X	////////////////////////////////////
Autres approvisionnements	X	////////////////////////////////////
Marchandises	X	////////////////////////////////////

Les pièces détachées inférieures à 500 € sont dépréciées en fonction de leur ancienneté, les pièces supérieures à 500 € étant immobilisées.

3.7 - Créances

Pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité des créances commerciales, une provision est comptabilisée en fonction des risques potentiels sur la base des montants hors-taxes.

3.8 - Provisions réglementées

3.8.1 - Provision des entreprises de Presse (article 39 bis du CGI)

Les entreprises de Presse sont autorisées à constituer, en franchise d'impôt, une provision spéciale représentant, au maximum, 60% du résultat fiscal. Limitée à l'activité Presse de la société, cette provision doit être utilisée, dans les 5 ans, pour financer à hauteur de 90% maximum des achats d'immobilisations nécessaires à l'exploitation des journaux.

3.8.2 - Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires sont constitués :

- des amortissements issus de l'utilisation de la provision 39 bis,
- des amortissements dégressifs,

qui sont repris en fonction de la gestion des amortissements économiquement justifiés.

De nouveaux amortissements dérogatoires ont été comptabilisés pour tenir compte :

- A compter de 2005, des corrections fiscales de sortie de crédit-bail immobilier,
- et à compter de 2019, des amortissements des frais d'acquisition de titres de participation.

3.9 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

3.9.1 - Indemnités de départ à la retraite

Elles sont valorisées en tenant compte en 2020 :

- d'un taux d'actualisation de 0.80 % ;
- d'un taux d'inflation de 0.80 % ;
- d'un taux d'augmentation des salaires et de rotation de personnel ;

- d'un taux de mortalité correspondant aux tables Insee 2008-2010 distinguant hommes/femmes ;
- d'un prorata portant sur le rapport entre l'ancienneté acquise à la date de clôture et sa durée de vie professionnelle totale prévisible dans l'entreprise (âge moyen de départ retenu : 62 ans).

Cette provision pour indemnités de départ à la retraite est minorée des montants externalisés et des allocations de départ constatées par ailleurs en dettes d'exploitation.

3.9.2 - Autres provisions

Il est également constaté des provisions pour risques liées à l'exploitation, dès lors que ces risques sont nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise et se traduisent par une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

3.10 - Dettes d'exploitation

3.10.1 - Dettes sociales

Elles comprennent notamment des charges à payer pour allocations de départ acquises par l'ensemble des salariés en vertu des engagements pris par l'entreprise.

3.10.2 - Invendus à rentrer

La provision pour invendus à rentrer est estimée en fonction des retours constatés au début de l'exercice suivant.

3.10.3 - Abonnements à servir

C'est le constat, abonné par abonné, du nombre de journaux payés d'avance restant à servir à la date de clôture et valorisés au tarif applicable à chaque abonné.

3.11 - Régies publicitaires

La société Ouest-France confie la gestion de sa publicité à des régisseurs extérieurs rémunérés par un taux de commissions convenu ou via un système de pilotage à la marge.

Le chiffre d'affaires publicité est comptabilisé net des commissions correspondantes.

IV - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 - Fonds commercial

Le Fonds de Commerce a été valorisé pour 21 952 658 € le 01 Mai 1997, date de son rachat à SOFIOUEST dans le cadre de la levée d'option du Crédit bail.

Un test de dépréciation a été effectué sur la base des cash-flows actualisés pour la période 2018-2022. Avec un taux d'actualisation de 7% et un taux de croissance infini de 0.8%, la valeur obtenue justifie l'absence de dépréciation au 31 décembre 2020.

4.2 - Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	% de particip	Valeur Nette des Titres	Dividendes encaissés en 2020	Capitaux Propres 2020	Résultat 2020	Chiffre d'affaires 2020
OPS	100,00	37 000 €	55 500 €	268 914 €	114 899 €	2 757 211 €
PUBLICATIONS API	100,00	1 079 133 €		-77 424 €	-403 315 €	811 473 €
INFOMER	99,99	0 €		-761 203 €	-1 714 936 €	4 642 726 €
EDILARGE	99,73	302 800 €		2 083 529 €	-276 166 €	3 899 320 €
ADDITI	68,53	55 737 000 €		82 395 370 €	-2 666 €	2 393 969 €
SPGO	43,87	20 069 €		501 764 €	-1 128 €	0 €
366 SAS	15,75	38 953 €		1 824 262 €	1 193 559 €	91 688 543 €
TV RENNES	12,15	0 €		605 165 €	44 693 €	869 162 €

Mouvements de l'exercice :

Complément de prix / Titres API 114 460 €

Identité de la société mère consolidant les comptes du groupe :
SIPA, 10, rue du Breil 35051 Rennes cedex 9.

4.3 - Eléments relatifs aux parties liées

Liste des transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché : Néant

4.4 – Stocks

	Brut	Provision	Net
Papier journal	1 743 526 €		1 743 526 €
Pièces de rechange	1 972 216 €	761 985 €	1 210 231 €
Divers	726 268 €		726 268 €
Total	4 442 010 €	761 985 €	3 680 025 €

4.5 – Composition du capital social

Actions composant le capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale
- au début de l'exercice	150 000	2,00 €
- à la fin de l'exercice	150 000	2,00 €

4.6 – Variation des capitaux propres

	A nouveau	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital	300 000 €				300 000 €
Réserves	60 601 674 €				60 601 674 €
Report à nouveau	6 438 777 €	-1 133 098 €			5 305 679 €
Résultat	666 902 €	-666 902 €	2 914 434 €		2 914 434 €
Subvent. d'invest.	4 555 872 €			1 520 115 €	3 035 757 €
Provisions réglem.	68 417 478 €		13 196 596 €	15 992 523 €	65 621 551 €
	140 980 704 €	-1 800 000 €	16 111 030 €	17 512 638 €	137 779 096 €

Distribution de dividendes effectuée en 2020 au titre de l'exercice 2019 : 1 800 000 €

4.7 – Détail des provisions réglementées

Provision spéciale des entreprises de presse (art 39 bis) :

Exercice de constitution	Montant
2016	2 544 377 €
2017	2 340 000 €
2018	5 630 000 €
2019	6 460 000 €
2020	4 490 000 €
	21 464 377 €

4.8 – Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières	259 489 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 249 236 €
Dettes fiscales et sociales	35 221 628 €
Autres dettes	368 835 €
Total	40 099 187 €

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnements à servir	15 628 176 €
Autres produits constatés d'avance	244 114 €
Total	15 872 289 €

V - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Nature	Montant
Vente de journaux	209 995 219 €
Publicité	55 031 594 €
Divers	16 181 367 €
Vente marchandises	311 131 €
Total	281 519 311 €

5.2 - Ventilation de l'effectif moyen (EQTC)

	Personnel Salarié
Journalistes	654
Cadres	372
Employés	178
Ouvriers	197
Total	1 401

5.3 - Résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Dotation et reprise provisions 39 bis	4 490 000 €	7 995 622 €
Dotation et reprise amortissements dérogatoires :		
* 39 bis	7 995 860 €	7 378 024 €
* dégressif	242 636 €	618 876 €
* Rachat CB	450 000 €	0 €
Subventions Fonds de Modernisation		1 422 860 €
Cessions d'immobilisations	87 121 €	340 269 €
Divers	407 712 €	143 649 €
Totaux	13 673 328 €	17 899 301 €

A compter de l'exercice 2015, la subvention d'aide au portage est comptabilisée en exploitation à concurrence des frais de prospection constatés sur l'exercice, le solde étant imputé au résultat exceptionnel. Sur l'exercice 2020 les frais de prospection sont supérieurs à la subvention d'aide au portage ; la totalité de la subvention est donc en exploitation.

5.4 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-369 034 €	-212 372 €
Résultat exceptionnel et participation	4 225 973 €	1 154 877 €
Résultat net comptable	3 856 939 €	942 505 €

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt :

Le tableau fiscal a été subdivisé en 4 parties :

- | | | |
|--------------------------------|---|------------------|
| 1 - Résultat d'exploitation | } | Résultat courant |
| 2 - Résultat financier | | |
| 3 - Résultat exceptionnel | | |
| 4 - Participation des salariés | | |

Après réintégrations ou déductions fiscales, l'impôt a été calculé pour chaque résultat intermédiaire.

5.5 - Intégration fiscale

Le régime de l'intégration fiscale s'applique à notre société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001.

La société "tête de groupe" est l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, 38 rue du Pré-Botté 35000 Rennes.

L'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste est seule redevable de l'impôt sur les sociétés formé par elle-même et ses filiales. La convention préconise que chaque filiale comptabilise son impôt comme si elle était imposée distinctement sous réserve de l'application d'un taux d'IS effectif unique, les sociétés déficitaires recevant immédiatement le gain fiscal.

Sur l'exercice 2020, en bénéfice fiscal, l'impôt comptabilisé s'élève à 942 505 €, dont :

- impôt sur les bénéfices propres : 1 065 492 €
- crédits d'impôts : (122 987 €)

Dans Ouest-France, il n'existe aucun déficit reportable, ni amortissements réputés différés antérieurs à la période d'intégration fiscale.

5.6 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	2 914 434 €	
Impôts sur les bénéfices	942 505 €	
Résultat avant impôts		3 856 939 €
Provision article 39 bis (reprise)	-3 505 622 €	
Amortissements dérogatoires (complément)	709 696 €	
Variation nette des provisions réglementées		-2 795 926 €
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)		1 061 013 €

5.7 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Base	Taux	Montant
Provisions réglementées 21 464 377 €			
Accroissements de la dette future d'impôts	21 464 377 €	31,00%	6 653 957 €
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation et autres régularisations			
Provision IDR 12 078 934 €			
Provision non déductible 105 891 €			
Contribution sociale de solidarité 430 974 €			
Allègements de la dette future d'impôts	12 615 799 €	31,00%	3 910 898 €
Amortissements réputés différés			
Déficits reportables			
Moins value à long terme			

VI – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Engagements financiers

Engagement donnés
- Avals - Cautions : Garantie au profit du LCL pour les découverts autorisés : - Dans Infomer à hauteur de 500 000€ - Dans Chasse-Marée à hauteur de 200 000€ - Cautions : Garantie au profit du Crédit Agricole pour les découverts autorisés : - Dans Edilarge à hauteur de 500 000€ - Cautions : Garantie au profit d'ARKEA dans le cadre d'une garantie octroyée au fournisseur IGN : - Dans Cap Diffusion à hauteur de 1 000 000€ - Cautions : Garantie octroyée à Only You dans le cadre de la souscription de 2 emprunts : - Auprès d'Arkea pour 1 400 000 € - Auprès du LCL pour 1 470 000 € - Hypothèques : Souscription de prêts garantis par l'inscription d'hypothèque conventionnelle sur l'immeuble Additi : - prêt BPGO de 7 700 000 € garanti à hauteur de 9 240 000 € - prêt ARKEA de 5 130 000 € à hauteur de 6 156 000 € - prêt Caisse d'Epargne de 2 570 000 € garanti à hauteur de 3 084 000 € - Autres

Engagement reçu
- Aval : Néant - Cautions : Néant - Abandon de créance avec clause de meilleure fortune : - Créance / Infomer à échéance du 31/12/2029 pour 1 568 000 €

VII – TABLEAUX DIVERS

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le bulletin n° 2013

Formulaire récapitulatif (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE										Neant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I											
TOTAL II			63 555 861		7 457 802				71 013 662		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ		
Constructions			PR		PS		PT		PU		
Sur sol d'autrui			PV		PW		PX		PY		
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions			PZ		QA		QB		QC		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD		QE		QF		QG		
Autres			QH		QI		QJ		QK		
Matériel de transport			QL		QM		QN		QO		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP		QR		QS		QT		
Emballages récupérables et divers			QU		QV		QW		QX		
TOTAL III			183 275 950		12 131 455		680 925		194 726 479		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			246 831 811		19 589 257		680 926		265 740 142		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	4 484 071	P7	P8	P9			
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7			
Sur sol propre		Q9	R1	R2	543 654	R3	R4	R5			
Constructions		R7	R8	R9		S1	S2	S3			
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	3 418 134	S8	S9	T1			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	157 333	T5	T6	T7	T8			
Inst. générales, agenc. am. divers		U1	U2	U3		U4	U5	U6			
Matériel de transport		U8	U9	V1		V2	V3	V4			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	85 302	V8	V9	W1	W2			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6		W7	W8	W9			
TOTAL III		X2	X3	242 635	X4	3 961 788	X5	X6			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	18 101		NM						
Total général (I+II+III+IV)		NP	18 101	NQ	242 635	NR	8 445 859	NS			
Total général non ventilé (NF+NP+NR)		NW	8 706 595	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	7 996 900	Total général non ventilé (NW+NY)			
Total général non ventilé (NF+NP+NR)		NW	8 706 595	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	7 996 900	Total général non ventilé (NW+NY)			
Total général non ventilé (NF+NP+NR)		NW	8 706 595	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	7 996 900	Total général non ventilé (NW+NY)			
Total général non ventilé (NF+NP+NR)		NW	8 706 595	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	7 996 900	Total général non ventilé (NW+NY)			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Formulaire adéquat (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SOCIETE OUEST-FRANCE

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	43 447 478	TN	7 996 900	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DJ	DI	DS	DT	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I-I du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (I)	JY	24 970 000	TP	4 490 000	
TOTAL I		3Z	68 417 478	TS	13 196 595	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	3 042 212	4B	293 971	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	12 231 259	4Y	152 325	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	SR		SS		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	1 855 170	5W		
TOTAL II		5Z	17 128 641	TV	293 971	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	
		- corporelles	6E	6F	6G	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	
		- titres de participation	9U	9V	9W	
		- autres immobilisations financières (I) *	06	07	08	
	Sur stocks et en cours	6N	718 056	6P	43 928	
	Sur comptes clients	6T	1 162 453	6U	412 080	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	302 784	6Y	1 001 240	
	TOTAL III		7B	6 963 243	TY	1 457 248
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	92 509 363	UB	14 947 815
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	617 481	UF	832 510	
	- financières	UG	1 001 240	UH	4 964	
	- exceptionnelles	UJ	13 329 094	UK	16 086 183	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du CGI					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 11 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	65 000	UM		UN	65 000		
	Prêts (1) (2)	UP	6 174 813	UR	291 834	US	5 882 979		
	Autres immobilisations financières	UT	160 352	UV	40 352	UW	120 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	207 741		72 676		135 064		
	Autres créances clients	UX	23 450 397		23 450 397				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation interne des créances) UO	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	27 798		5 150		22 648		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	249 889		249 889				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 109 055		5 109 055			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	1 244 299		1 244 299			
	Groupe et associés (2)	VC	29 040 230		303 222		28 737 008		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	917 313		917 313				
	Charges constatées d'avance	VS	340 607		340 607				
	TOTAUX		VT	66 987 500	VU	32 024 800	VY	34 962 700	
RENOIS	(1) Montant des	VD							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 097 591		6 097 591				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	26 925 978		4 962 401		12 256 013		9 707 563
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 053 209		760 959				292 250
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 391 304		13 391 304				
Personnel et comptes rattachés		8C	22 901 770		22 901 770				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 509 475		25 509 475				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 458 730		3 458 730				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 468 492		1 468 492				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 863 817		2 863 817				
Groupe et associés (2)		VI	774		774				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 620 910		3 620 910				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L	15 872 289		15 872 289				
TOTAUX		VY	123 164 345	VZ	100 908 518		12 256 013		9 999 813
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	4 900 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 198 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					